

ASSURER LA FONCTION DE MAITRE D'APPRENTISSAGE TUTEUR EN ENTREPRISE (MATU)

Public visé

Professionnels chargés d'accompagner un apprenti, un stagiaire dans le cadre d'un contrat en alternance, ou d'un nouveau salarié

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous consulter pour étude personnalisée par notre référente handicap

Prérequis

Etre en position d'activité de transmission et d'accompagnement

Dates

A convenir

De 9h à 17h

Durée : 14h

Lieu

GIP FCIP Jaunay Marigny
Téléport 5 – LP2I – 3^è étage
- Avenue du Parc du Futur
86130 JAUNAY-MARIGNY

Effectif

Min : 6 / Max : 14

L'apprentissage est aujourd'hui en plein essor et constitue une voie de formation privilégiée tant pour les bénéficiaires que pour les entreprises. Dans ce contexte, s'assurer de la qualité du suivi des apprenants est essentiel.

Le rôle du tuteur est donc aujourd'hui un véritable enjeu car garant d'une intégration réussie, d'une transmission efficace des savoir-faire et d'un accompagnement individualisé de l'alternant.

Notre formation prépare les professionnels à cette mission essentielle en leur fournissant les outils et méthodes nécessaires pour accompagner les alternants de manière efficace.

Objectifs de formation

- Comprendre les enjeux du tutorat et de la fonction de tuteur/maitre d'apprentissage pour l'entreprise, le nouveau collaborateur et pour le tuteur/maitre d'apprentissage
- Accueillir et faciliter l'intégration du tuteur (apprenti/alternant/nouvel entrant)
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle du tuteur
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

Contenu pédagogique

- Module de positionnement :
Recenser ses acquis et ses besoins de formation en qualité de tuteur/maitre d'apprentissage
- Module 1 :
Comprendre les enjeux du tutorat et de la fonction tuteur/maitre d'apprentissage dans le contexte de l'entreprise :
 - . les notions de réglementation autour de l'apprentissage
 - . la posture du tuteur (accompagnateur, médiateur, évaluateur, formateur, référent...)
 - . les différents acteurs internes, externes et leur complémentarité
- Module 2 :
Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/l'alternant : organisation, outils, démarches, sensibiliser à l'égalité F/H, à la lutte contre la discrimination
- Module 3 :
Participer à la transmission des savoir-faire, savoirs et savoir-être : principes de communication
- Module 4 :
Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle : pratiques et méthodes d'explicitation de l'activité

Intervenant

Pascaline PAILLOT
Formatrice consultante

Contacts

Référent administratif et financier

Laura CHAINTRE
05.49.39.62.19
gipfcip-formation@ac-poitiers.fr

Référent pédagogique

Véronique BRADIER
06.34.42.15.76
gipfcip-formation@ac-poitiers.fr

Référent handicap

Nicole LAHMITI
05.49.39.62.19
gipfcip-formation@ac-poitiers.fr

- Module 5 :
Participer à l'évaluation des apprentissages

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

Alternance entre apports didactiques et mises en situation

Etudes de cas s'appuyant sur les représentations et l'expérience des participants

Travaux en sous-groupe et en plénière

Cette approche sera complétée par la mise à disposition d'une boîte à outils :

*Documents types pour accueillir, former, observer, suivre et évaluer,

*Guide du tuteur, PACT

*Fiches mémo.

Résultats attendus

- Acquisition de nouvelles méthodes d'intégration et d'accompagnement
- Attestation de fin de formation

Modalités d'évaluation

- Émargement par feuille de présence
- Évaluation des attentes en amont de la formation : questionnaire auto-positionnement
- Évaluation des acquis par des mises en situation et par un auto-positionnement final (au regard de chaque objectif, les bénéficiaires seront invités à déterminer leur niveau d'acquisition des connaissances/savoirs)
- Évaluation de satisfaction

En cas de désengagement ou de difficultés durant la prestation, proposition d'un entretien avec la référente pédagogique.

Modalités d'inscription et délai d'accès

- Délai d'accès jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation et en fonction des places restantes
- Inscription : nous consulter

Tarifs et financement

Prix : 364 € HT - Consulter nos [conditions générales de vente](#)

Financements possibles :

- ☐ Compte personnel de formation
- ☐ Prise en charge par l'employeur
- ☐ Financement individuel
- ☐ Opco

IMPORTANT

Les objectifs de formation poursuivis sont conformes aux exigences de la nouvelle certification du ministère du Travail relative aux compétences des maîtres d'apprentissage et tuteurs (voir fiche RS5515 sur France Compétences).

GIP FCIP DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Téléport 5 - LP2I - 3^è étage, Avenue du Parc du Futur, 86130 JAUNAY-MARIGNY

Tél : 05.49.39.62.01 – Mail : gipfcip-formation@ac-poitiers.fr – <http://www.gipfcip-poitiers.fr>

Siret : 188 609 077 00063 – APE : 8559 A – Organisme de formation enregistré sous le numéro 54 86 P00 33 86 auprès du
Préfet de la Région Poitou-Charentes